

« LIEU DE VIE »

Les Berceaux de Lilith



Accueil mère/enfant

&

mineurs

Mme LAURENCEAU, Permanente Responsable
Mme BOULON, Permanente Assistante
Mme EVENO, Permanente
Mme PASQUET, Permanente

Association « Les Berceaux de Lilith »
33 rue de Clercy
91590 GUIGNEVILLE

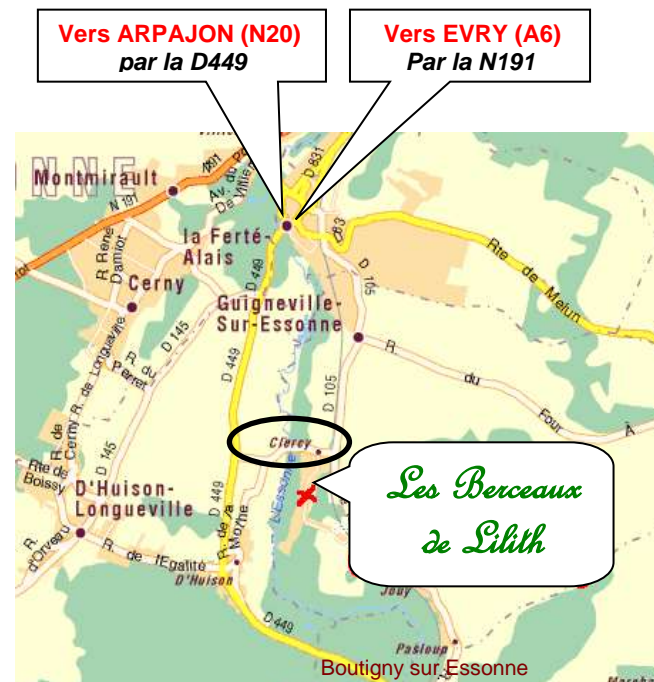
tél : 01.69.23.34.83

06.21.81.28.22

E-mail : lesberceauxdelilith@yahoo.fr

Plan d'accès

Par la route :



Par le RER :

Au départ de PARIS - GARE DE LYON :

- Prendre RER D en direction de Malherbes
- Descendre à la station LA FERTE ALAIS

LES ACTIVITES PROPOSEES :

- ♦ activités sportives diverses,
- ♦ bébé nageur,
- ♦ promenades en forêt et campagne,
- ♦ vélos,
- ♦ bricolage,
- ♦ couture et broderie,
- ♦ potager,
- ♦ hygiène alimentaire et cuisine,
- ♦ informatique (internet, word, excel)

IMPLANTATION :

« Les Berceaux de Lilith » se situe au cœur du Parc Naturel du Gâtinais. Guigneville est situé à 2 kms de La Ferté Alais où de nombreuses activités culturelles et sportives sont possibles ainsi que bon nombre de services utiles.

- 2 kms de la ligne D du RER (la Ferté Alais),
- 11 kms de la ligne C du RER (Bouray),
- 10 kms de Mennecy (piscine),
- 20 kms d'Etampes (sous-préfecture),
- 20 kms d'Evry (préfecture),
- 50 kms de Paris,

Commerces de proximité :

- | | | |
|---------------|-------------------|-----------------|
| - pharmacie | - pizzeria | - opticien |
| - Mac Donald | - restaurant grec | - esthéticienne |
| - coiffeur | - librairie | - crêperie |
| - bijoutier | - boulanger | - charcuterie |
| - PMU / tabac | - pressing | - laverie |
| - Intermarché | - Aldi | - Champion |

Services de proximité :

- | | |
|--------------------|---------------|
| - cabinet médical, | - médiathèque |
| - gynécologue, | - dentiste |
| - ANPE, | - infirmière |
| - Ophtalmologue, | - PMI |

Banque de proximité :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - Caisse d'Epargne | - Crédit Lyonnais |
| - Poste | - Crédit Agricole |
| - Société Générale | - Banque Populaire |

BENEFICIAIRES :

Le Lieu de Vie accueille principalement au domicile du propriétaire ainsi qu'en résidence partagée et indépendante, des mineurs et des femmes enceintes et/ou ayant à charge un enfant âgé de moins de trois ans.

Les personnes accueillies devront être en situations administratives régulières sur le territoire français, en capacité à être autonomes, aptes à vivre en collectivité, en accord avec le principe de fonctionnement du Lieu de Vie, et surtout, motivées et désireuses de s'investir dans les propositions d'accompagnements et de soutiens qui seront définies avec elles.

Le Lieu de Vie n'est pas adapté à la prise en charge de personne handicapée moteur, de toxicomane, de personne présentant des troubles graves de la personnalité ou du comportement.

TYPES DE SEJOURS :

Court, moyen ou long séjour (durée maximum fixée à l'âge des 3 ans du plus jeune enfant) ; week-end, vacances et urgences.

CAPACITE D'ACCUEIL :

L'activité courante du Lieu de Vie est de 7 places d'hébergement pour des mineurs et des mères accompagnées d'enfants de moins de 3 ans ou enceintes

MODALITES D'ACCUEIL :

- 1° - Prise de contact téléphonique. Si l'activité du Lieu de Vie permet d'envisager l'accueil, envoi du dossier de demande d'admission,
- 2° - Rencontre sur le Lieu de Vie avec la maman accompagnée du travailleur social Référent,
- 3° - Période de découverte d'un mois, renouvelable une fois,
- 4° - Validation du projet et du contrat d'accueil.

Les Services Placeurs peuvent être l'ASE, des Associations ou tous autres services de tous départements.

NB : aucun accueil ne se fera sans que la maman ne possède à son arrivée le document de « prise en charge » dûment régularisé.

ETUDE DES CANDIDATURES :

Elle se fait sur dossier adressé à la Permanente Responsable, comprenant :

- le rapport éducatif et social émanant du service demandeur,
- les écrits autorisés des autres services,
- la copie de l'O.P.P. ou du jugement.

PROJET PEDAGOGIQUE :

Le but de l'accueil est d'aider les mamans à créer ou maintenir un lien affectif, de les guider dans l'éveil, les soins, l'éducation... de leur enfant. Mais aussi, de les soutenir et de les accompagner individuellement dans leurs démarches professionnelles ou scolaires, de manière à ce qu'elles trouvent la confiance nécessaire à leur futur autonomie de vie et qu'elles puissent s'insérer socialement et professionnellement.

LE SITE :



la maison de la Permanente Responsable face aux studios



le jardin



les studios

